

Arrondissement
de WAREMME



Service Mobilité
Agent traitant : Caroline Jacques
☎ Direct : 019/69.62.30
E-mail : caroline.jacques@braives.be

Objet : Enquête publique dans le cadre de la demande de déplacement du tracé du sentier n°22 et de prolongement du chemin n°41 à Braives.

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous envoyer l'avis d'affichage d'une enquête publique relative à la demande de déplacement du tracé du sentier n°22 et de prolongement du chemin n°41 à Braives.

Vous êtes averti(e)(s) de celle-ci en votre qualité de propriétaire(s) d'un terrain ou d'un bâtiment se trouvant dans un rayon de 50 mètres, tracé à partir des limites extérieures des parcelles concernées par la demande.

Nous vous demandons de bien vouloir informer l'(les)occupant(s) éventuel(s) de votre bien.

D'avance, nous vous en remercions et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collège :

La Directrice Générale,



Éléonore MATHIEU



Le Bourgmestre,



P. GUILLAUME



COMMUNE DU
PARC NATUREL
DES VALLEES
DE LA BURDINALE
ET DE LA MEHAIGNE

Administration communale - Rue du Cornuchamp, 5 - 4260 BRAIVES
Tél. 019/69.62.80 - Fax 019/69.95.50
E-mail : info@braives.be - Site web : http://www.braives.be

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, le **Collège Communal de Braives** porte à la connaissance des habitants qu'il a décidé de procéder à une enquête concernant le déplacement du tracé du sentier n°41 et le prolongement du chemin n°22 à Braives.

L'enquête publique est ouverte le **19 février 2024** et clôturée le **19 mars 2024 à 10h.**

Le dossier peut être consulté durant ces 30 jours, entre 9h et 16h, à l'Administration communale (5 rue du Cornuchamp, 4260 Braives) sur rendez-vous pris auprès du service mobilité : 019/69.62.30 ou mobilite@braives.be. Par ailleurs, le dossier sera également consultable le lundi 11 mars de 17h jusqu'à 20h sur rendez-vous pris minimum 24 heures à l'avance auprès du service mobilité.

Pendant la durée de l'enquête, tout intéressé peut adresser au Collège Communal ses réclamations et observations

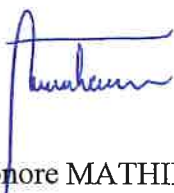
- écrites :
 - o par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service mobilité, Rue du Cornuchamp 5 à 4260 Braives (le cachet de la poste faisant foi)
 - o par mail : mobilite@braives.be
- orales :
 - o sur rendez-vous auprès du service mobilité

Date d'ouverture de l'enquête : **19 février 2024**

Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : Administration communale de Braives, rue du Cornuchamp 5, 4260 Braives le 19 mars 2024 à 10h.

Braives, le 15 février 2024

La Directrice Générale



Eléonore MATHIEU



Le Bourgmestre



Pol GUILLAUME